Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée cantonale de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire

Une journée cantonale de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire a eu lieu aujourd'hui. Elle a permis aux chefs de département A.-C. Lyon (DFJC) et P.-Y. Maillard (DSAS), de confirmer et de consolider les objectifs de cette politique publique auprès des équipes de santé des établissements, des conseils de direction et de tous les partenaires de la santé en milieu scolaire au sens large.

La santé scolaire est à la croisée de deux politiques publiques : la politique de formation et la politique de santé publique. L'intégration d'une politique de santé dans le milieu scolaire se développe autour de trois axes. En premier lieu, par des actions spécifiques de santé (contrôles médicaux, vaccinations, dentiste scolaire, éducation sexuelle), l'école met son infrastructure à disposition du domaine de la santé. Deuxièmement, l'axe pédagogique, par le biais de l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves. A ce titre, il convient de relever que le plan d'études romand (PER) prévoit explicitement un domaine « formation générale » qui comporte notamment une thématique « bien-être et santé-prévention ». Enfin, le troisième axe vise l'intégration des priorités de promotion de la santé et de prévention dans les projets d'établissements. Le but est de faire de l'école un acteur de la promotion de la santé et de la prévention, ce qui implique la collaboration de chaque établissement scolaire, des enseignants, des professionnels de la santé mais aussi un partage avec les parents et les autorités locales.

Dans ce contexte, deux programmes prioritaires de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire ont été mis en place par le canton, sous l'égide de l'Office des écoles en santé (ODES). Ces programmes prioritaires « Activité physique et alimentation équilibrée » et « Prévention des dépendances » s'intègrent dans les programmes cantonaux et nationaux de prévention qui s'adressent à l'ensemble de la population. Tous deux sont mis en oeuvre progressivement par les établissements scolaires dans le cadre de leur politique propre.

Cette journée cantonale de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire a été l'occasion pour les responsables politiques de réaffirmer les objectifs de cette politique publique tout en permettant d'aborder, avec les équipes de santé, les

conseils de direction des établissements et les partenairesdes programmes prioritaires, un certain nombre de thèmes liés au contenu de ces programmes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 avril 2009

DJFC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 -Serge Loutan, Chef du SESAF, 021 316 54 01 - DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 40, Jean-Christophe Masson, chef du Service de la santé publique, 021 316 42 00